



COMMISSION DELEGATIONS

Mardi 25 Janvier 2022 à 18h

Procès-Verbal N°541

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan
Absents : HESNI Mohamed, AGACI Franck

.....

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan - Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :
E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec en-tête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre.
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués.

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification du **pass vaccinal** auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match**.

Le « pass vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **certificat de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de six mois ;
- **certificat de contre-indication à la vaccination**.

Une dérogation permettant d'utiliser **un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » sera possible jusqu'au 15 février** pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

Désignations :

WEEK END DU 29 ET 30 JANVIER				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U17 D3 POULE B	VILLENEUVE	VOREPPE	EL RHAFFARI REDA	FRAIS AU CLUB DE VILLENEUVE
SENIORS D1 POULE A	BALMES NORD ISERE	ASIEG	BOULORD JM	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VALLEE GRESSE 2	FC2A	SOUDANI HAMID	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VILLENEUVE	VERSOUD	VELOSO JOSE	FRAIS AU CLUB DE VILLENEUVE
SENIORS D1 POULE A	TOUR ST CLAIR 2	MURETTE	BLANCHEFLEUR BERNARD	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	EYBENS 2	GIERES 2	BOUHAZAMA KAMEL	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	ST CASSIEN	SASSENAGE	EL RHAFFARI REDA	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ST MAURICE EXIL	FORMAFOOT	CICERON FABIEN	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	JARRIE CHAMP	CHARVIEU	LAZAAR SAMID	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	COTE ST ANDRE 2	VEZERONCE	DIASPARRA GUILLAUME	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ST MARTIN D HERES	VALLEE GUIERS 2	HUGOT DANIEL	CAISSE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ECHIROLLES 3	CROLLES	MORE CLAUDE	CAISSE PEREQUATION

<i>SENIORS D1 POULE B</i>	<i>MOS3R 2</i>	<i>REVENTIN</i>	<i>MALLET MARC</i>	<i>CAISSE PEREQUATION</i>
<i>SENIORS D1 POULE B</i>	<i>ESTRABLIN</i>	<i>NIVOLAS</i>	<i>GIRARD VEYRET NORBERT</i>	<i>CAISSE PEREQUATION</i>